

Réf: Dossier N° 136825

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER TANOH »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot
947, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 mars 2022 , et enregistrés au CEPICI le 24 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER TANOH »

Objet :

- La production textile ;
- La confection de tenue professionnelle, et accessoires ;
- L'importation et l'exportation de tous produits liés au textile ;
- La couture
- Les prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La prise de participation par tous les moyens dans toutes les Entreprises ou Sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et de nature à en favoriser le développement, notamment par voie de souscription ou achat de titres, ou de droits fiscaux, fusion ou alliance, création de Sociétés nouvelles, succursales, apportant, commandites, associations en participation ou groupement d'intérêts communs.

Et généralement toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot
947, Ilot 40

Dirigeant(s) : Mlle GRANGER JEANNE TANOH CAROLINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07762 du 26/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39143/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

